

COMPTES-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2011

Conseillers municipaux en exercice : 14 Convoqués le 15 mars 2011 Présents : 13
Conseillers votants : 13 + 1 pouvoir = 14

Vote des comptes administratifs 2010 Votants : 12 Votes pour : 12

BUDGET COMMUNE

	Résultat	Solde RAR	Besoin de financement réel
FONCTIONNEMENT	175 894.36	-----	-----
INVESTISSEMENT	- 71 096.96	+ 49 001.00	22 095.96

BUDGET LOG.SOCIAUX

	Résultat	Solde RAR	Excédent de financement réel
FONCTIONNEMENT	13 148.03	-----	-----
INVESTISSEMENT	8 484.47	- 166.00	8 318.47

BUDGET MULTIPLE RURAL

	Résultat	Solde RAR	Excédent de financement réel
FONCTIONNEMENT	12.78	-----	-----
INVESTISSEMENT	811.23	0	811.23

BUDGET ASSAINISSEMENT

	Résultat	Solde RAR	Besoin de financement réel
FONCTIONNEMENT	14 667.38	-----	-----
INVESTISSEMENT	50 881.56	-155 500.00	104 618.44

Approbation des comptes de gestion 2010 Votants : 14 Votes pour : 14

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte les comptes de gestion du Receveur municipal pour les budgets Commune, Logements sociaux, Assainissement et Multiple rural

Affectation du résultat 2010 au BP 20011 COMMUNE Votants : 14 Pour : 14

Résultat de fonctionnement à affecter	175 894.36
Affectation à la section d'investissement du BP pour couverture du besoin de financement	22 095.96
Reprise du résultat en fonctionnement	153 798.40

Affectation du résultat 2010 au BP 2011 LOG. SOCIAUX Votants : 14 Pour : 14

Résultat de fonctionnement à affecter	13 148.03
Affectation à la section d'investissement du BP pour couverture du besoin de financement	0
Reprise du résultat à la section de fonctionnement	13 148.03

Affectation du résultat 2010 au BP 2011 ASSAINISSEMENT Votants : 14 Pour : 14

Résultat de fonctionnement à affecter	14 667.38
Affectation à la section d'investissement du BP pour couverture du besoin de financement	14 667.38

Affectation du résultat 2010 au BP 2011 MULTIPLE RURAL Votants : 14 Pour : 14

Résultat de fonctionnement à affecter	12.78
--	--------------

Affectation à la section d'investissement du BP pour couverture du besoin de financement	0
Reprise du résultat à la section de fonctionnement	12.78

Présentation des rapports annuels 2009 – Assainissement et SIAEP de la Région de Condat

Monsieur le Maire donne lecture des éléments chiffrés contenus dans ces 2 rapports sur le prix et la qualité du service public. Le conseil municipal prend acte de leur présentation.

Redevance ERDF 2011

Le conseil municipal décide de fixer la redevance due chaque année pour l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution d'énergie. Le montant plafond pour 2011 est de 183 €.

Contrat de vérifications techniques des équipements

Le conseil municipal accepte l'offre présentée par la Société SOCOTEC pour procéder aux vérifications périodiques des installations de gaz, thermiques et électriques. Le contrat annuel s'élève à 897 € TTC.

Recrutement CDD agent services techniques

Le conseil municipal décide le recrutement direct d'un agent non titulaire occasionnel pour une période de 3 mois allant du 28 Mars au 27 Juin 2011 inclus. Cet agent assurera les fonctions d'agent d'entretien voirie/espaces verts pour une durée de travail hebdomadaire de service de 28 Heures.

Reprise des concessions abandonnées

Monsieur le Maire rappelle les procès verbaux constatant l'état d'abandon des concessions concernées par la procédure. Le conseil municipal décide de la reprise, par la collectivité, des concessions déclarées abandonnées.

Admission en non valeur budget multiple rural

Monsieur le Maire rappelle qu'il n'a pas été possible de recouvrer les sommes dues en 2007 par la SARL 2JCK, société en liquidation judiciaire, au titre des loyers et propose l'admission en non valeur pour la somme de 1 367.42 €. Le conseil municipal accepte l'admission en non valeur des sommes dues.

Attribution du logement Place de la Mairie (ancien logement la Poste)

Le conseil municipal décide de l'attribution du logement à Melle Samantha FREGEAC à compter du 15 Avril 2011.

Tarifs salles communales au 1.9.2011

Le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1^{er} Septembre 2011

- **Salle polyvalente** - Location particulier (salle + cuisine) 210 €
 - « commerçant - « 120 €
 - « Vin d'honneur 100 €

Location mobilier : chaise : 0.50 €
table : 5.00 €

- **Salle Reynaud** - location salle : 100 €

Accessibilité bâtiments publics – mise en conformité classe maternelle

Monsieur le Maire rappelle l'obligation de mise en conformité des bâtiments selon le diagnostic réalisé. Le conseil municipal décide de retenir prioritairement l'école maternelle.

Montant prévisionnel des travaux : 11 954 € TTC

Encaissement produit des concessions funéraires

Le conseil municipal décide d'affecter la totalité du produit des ventes de concessions au budget principal de la commune, suite à la suppression de la répartition 1/3 CCAS 2/3 Commune.

Subvention voyage scolaire Lycée St Exupéry - Terrasson

Voyage pédagogique en Angleterre - 2 élèves de terminale sont concernés. Le conseil municipal décide d'allouer la somme de 30 € par élève, versée directement aux familles.